

Assemblée générale 23-24

La Traversée

11 septembre 2023

18h30

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue, présentations et ouverture de l'assemblée
 2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année dernière (12 sept. 2022)
 5. Rapport annuel d'activités de l'année 2022-2023
 6. Engagement des familles
 7. Présentations du fonctionnement des comités
 8. Journées pédagogiques-écoles
 9. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, du comité de parent et de l'organisme de participation des parents
 10. Procédure d'élection
 11. Élection des nouveaux représentants des parents du conseil d'établissement et des substituts
 12. Élection du représentant comité de parents et de son substitut
 13. Nomination d'un parent pour faire le lien avec le RÉPAQ
 14. Varia
 15. Période de questions
 16. Levée de l'assemblée
-



Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS DE L'ÉCOLE ALTERNATIVE LA TRAVERSÉE

Procès verbal

Date : Lundi 12 septembre 2022

Lieu : 92 des Syndics, Salaberry-de-Valleyfield, au gymnase

Heure : 19 h 30

12 septembre 2022

1. Mot de bienvenue, présentations et ouverture de l'assemblée

Madame Amélie Turbide, directrice de l'école, souhaite la bienvenue à tous. Elle présente les membres de l'équipe-école, sous le thème des héros.

Ouverture de l'assemblée à 19h52.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mélanie St-Pierre se propose pour être la secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Amélie Turbide fait la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur David Landry propose l'adoption de l'ordre du jour, Monsieur Jonathan Nadon seconde. L'ordre du jour est adopté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année dernière (14 sept. 2021)

Madame Amélie Turbide procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année dernière.

Madame Turbide effectuera une correction au point 9 : il doit être indiqué que « **David** refuse », et non Jonathan.

Madame Annie Groulx propose l'adoption du procès-verbal, Madame Ange Marie Lanson seconde.

Le procès-verbal du 14 septembre 2021 est adopté, avec correction.

5. Rapport annuel d'activités de l'année 2021-2022

Madame Amélie Turbide présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022 qui est formé de 4 représentants de parents, 3 représentants enseignants et 1 représentant d'appui.

L'année dernière, les membres du conseil d'établissement ont eu six rencontres et ont approuvé, entre autres :

- ⇒ Les contributions financières;
- ⇒ Les listes du matériel d'usage personnel;
- ⇒ Les modalités du régime pédagogique;

- ⇒ Les campagnes de financement :
Marché de Noël = 4,093.00\$
Cinéma = 630,00\$
Guerre de nerfs = 612,00\$
Don anonyme = 250,00\$
Kermesse du 16 septembre 2022.

Madame Annie Groulx présente les détails de la Kermesse. L'événement débute à 16h30 et est ouvert à tous. Il y aura une vente de coupons pour les kiosques. Un appel à tous est fait afin de trouver des bénévoles qui se chargeront des kiosques.

- ⇒ Le projet éducatif :
Le projet éducatif doit être revu aux 2 ans et il arrive à échéance cette année. Une reddition de comptes est réalisée à chaque année et Madame Amélie Turbide résume celle de juin 2022 qui détaille les objectifs et les résultats.

- ⇒ L'évaluation du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école :
Plusieurs actions ont été mises en place, dont l'enseignement technique de résolution de conflit, la multiplication de la surveillance dans la cour, la création d'un conseil de classe et des ateliers.

6. Engagement des familles

Madame Amélie Turbide mentionne les éléments nécessaires au développement de l'école et présente un document détaillant l'implication en classe et hors classe.

Madame Karine Malépart présente la feuille d'engagement qui doit être signée par les parents et retournée au plus tard le 19 septembre. Nouveauté sur la feuille cette année : il est possible de demander du soutien pour planifier les heures d'implication en classe et hors classe.

7. Présentation du fonctionnement des comités

Madame Karine Malépart présente les comités (et sous-comités) et les points importants à retenir:

- ⇒ Financement : nouvelle responsable Elizabeth Gaulin;
- ⇒ Coéducation : un nouveau système informatisé sera implanté cette année pour les cocardes. Les grilles de comptabilisation des heures demeureront tout de même sur le site internet pour le moment. Karine Malépart se chargera de faire un suivi au niveau du mentorat.
- ⇒ Pédagogique;
- ⇒ Admission;
- ⇒ Communication : il existe maintenant un sous-comité Production audiovisuelle;
- ⇒ Sports : un nouveau responsable devra être déterminé lors du retour en octobre de Clovis Julien, le nouvel enseignant d'éducation physique.

Les parents ont jusqu'au 19 septembre pour s'inscrire sur le site internet.

8. Journées pédagogiques-écoles

Les journées pédagogiques-écoles seront le 9 décembre 2022 et le 8 mars 2023.

9. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, du comité de parent et de l'organisme de participation des parents

Madame Amélie Turbide présente les rôles et les fonctions du conseil d'établissement. Il y a un minimum de 5 rencontres par année.

Monsieur David Landry explique ce qu'est le comité de parents. Un parent élu sur le conseil d'établissement devra être nommé représentant.

Madame Amélie Turbide souligne que l'école n'a pas d'organisme de participation des parents puisque notre modèle éducatif repose sur l'implication et la participation des parents.

10. Procédure d'élection

Madame Amélie Turbide explique la procédure d'élection et informe que deux postes de représentant de parents sont à combler ainsi que deux postes de substitut.

Madame Elizabeth Gaulin se propose de présider l'élection. Approuvé à l'unanimité.

11. Élection des nouveaux représentants des parents du conseil d'établissement et des substituts

Caroline Guibeault propose Sabrina Morrissette. Sabrina accepte.

PV

Catherine St-Jacques propose David Landry. Celui accepte, mais comme substitut.
Vincent Tessier se propose.
Cynthia Thomas se propose comme substitut.

Il est approuvé à l'unanimité que :

Sabrina Morrissette et Vincent Tessier soient élus respectivement pour un mandat de deux ans;
David Landry et Cynthia Thomas soient élus en tant que substitut.

Audrey Hébert-Grenon et Jonathan Nadon poursuivront leur mandat (2^e année).

12. Élection du représentant comité de parents et de son substitut

Madame Amélie Turbide informe qu'il y a lieu d'élire un représentant de parents au sein du Centre de services scolaire de la Vallée-des Tisserands. Ce représentant doit être membre du conseil d'établissement.

Monsieur Jonathan Nadon se propose.

Il est proposé par les membres du CÉ que Monsieur Jonathan Nadon soit élu représentant au comité de parents pour une durée d'un an.

Il est suggéré que le substitut soit déterminé lors de la première rencontre du conseil d'établissement.

Approuvé à l'unanimité.

13. Nomination d'un parent pour faire le lien avec le RÉPAQ

Madame Mylène Meloche, représentante RÉPAQ, explique ce qu'est le RÉPAQ et ce qu'implique être représentant/e. Si possible, elle souhaite céder sa place.
Personne ne se propose.

Mylène accepte de poursuivre son mandat pour cette année.

Approuvé à l'unanimité.

14. Varia

Aucun point

15. Période de questions

Aucune question.

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Louise Tessier que la séance soit levée à 20h53.
Madame Kathleen Champagne seconde.
Adopté à l'unanimité.

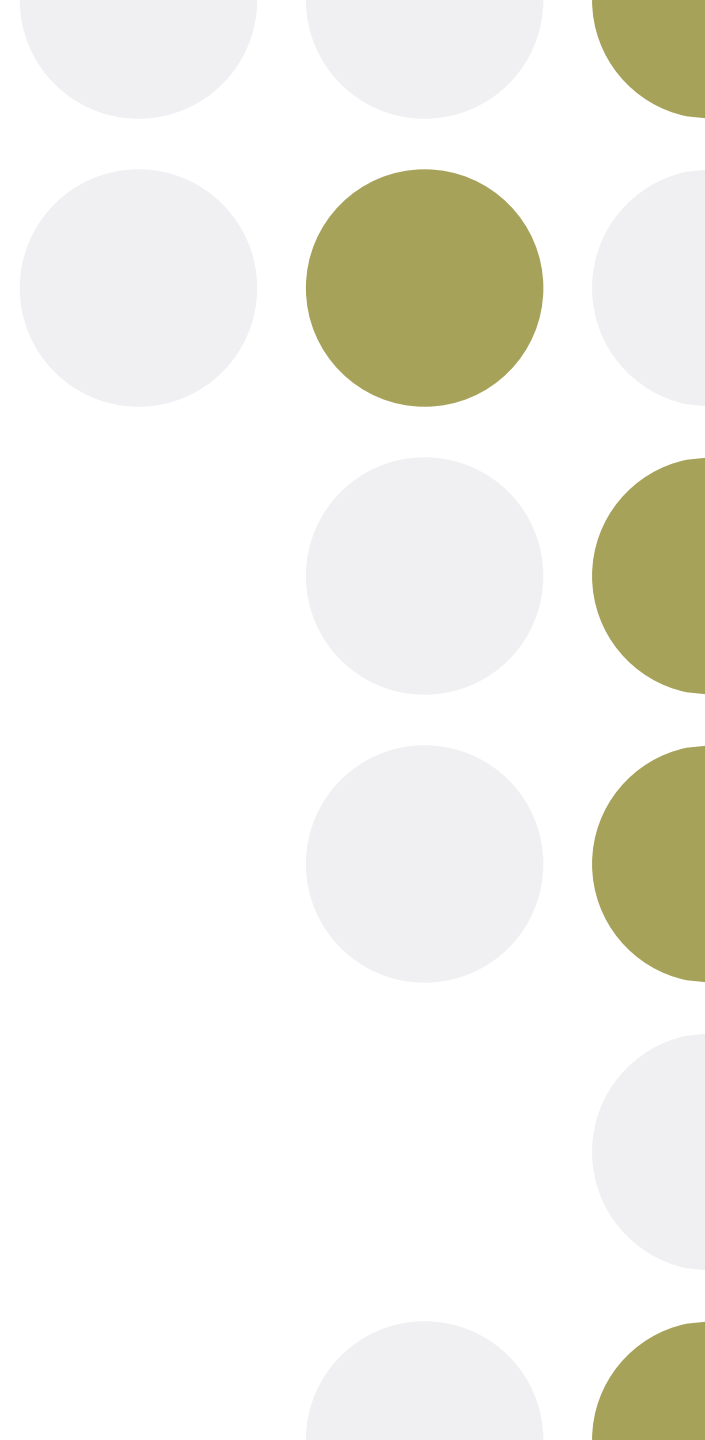
Mélanie St-Pierre, secrétaire

Rapport annuel du CÉ 22-23

- CÉ formé de 4 représentants parents, 3 représentants enseignants et 1 représentante soutien
 - 6 rencontres
 - Adoption: plan de lutte contre la violence et l'intimidation, règles de fonctionnement du SDG et budget annuel
 - Approbation: contributions financières, liste du matériel d'usage personnel, modalités du régime pédagogique, contenus obligatoires, grilles-matières, activités éducatives provoquant un changement dans l'horaire
 - Consultation: principes d'encadrement des coûts, choix des manuels scolaires, organisation des services extrascolaires, sollicitation de dons, contrat de photographie, campagnes de financement, achat de robots, aide financière pour les sorties
-

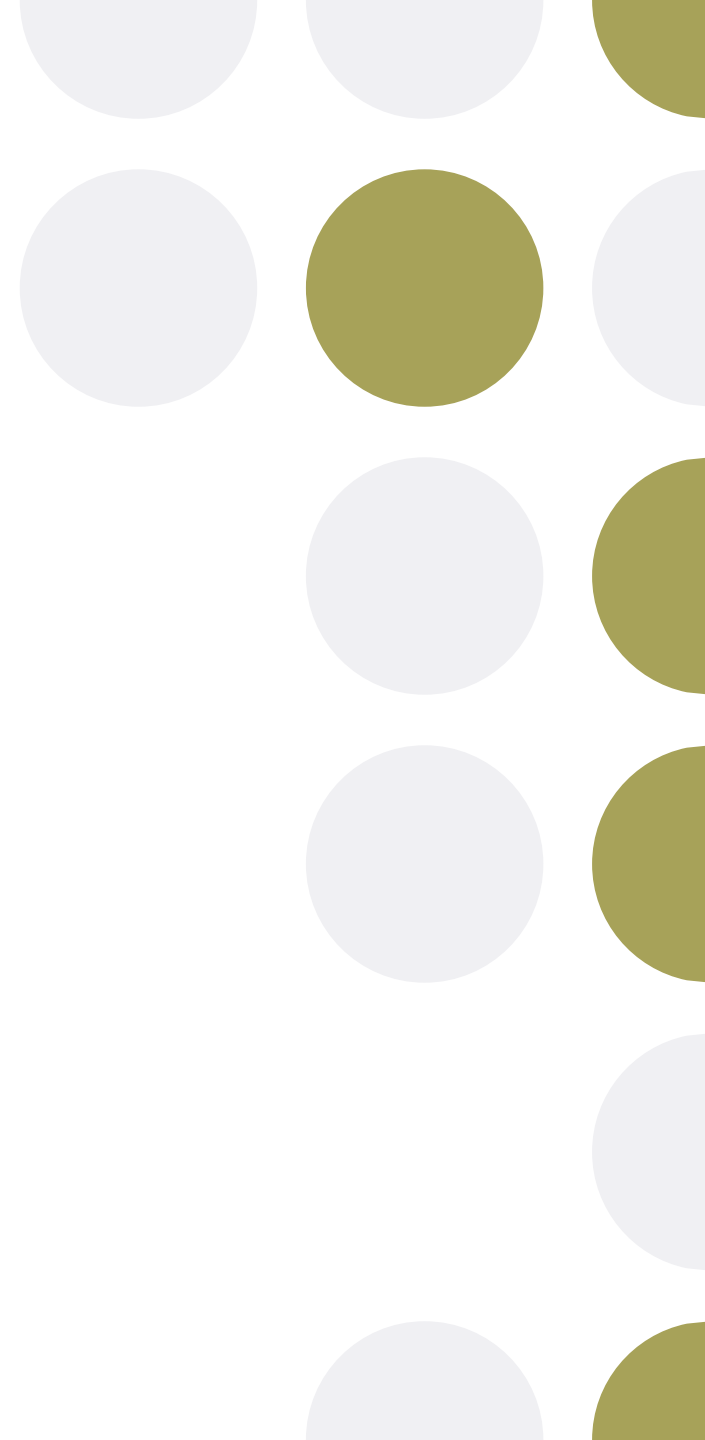
Campagnes de financement

- Kermesse (tombola) 22 = 2 100 \$
 - Marché de Noël = 6 000 \$
 - Cinéma = 450 \$
 - Jeu de collaboration et de stratégie = 609 \$
 - Tombola 23 ce vendredi, le **15** septembre 2023
(Annie Groulx)
-



Projet éducatif

- **Construction d'une identité propre chez nos élèves:**
 - Réussite des épreuves ministérielles
 - Mise en place de projets annuels
 - Activité physique quotidienne (90 minutes par jour)
-



Projet éducatif

Réussite de tous les élèves en résolution de problème

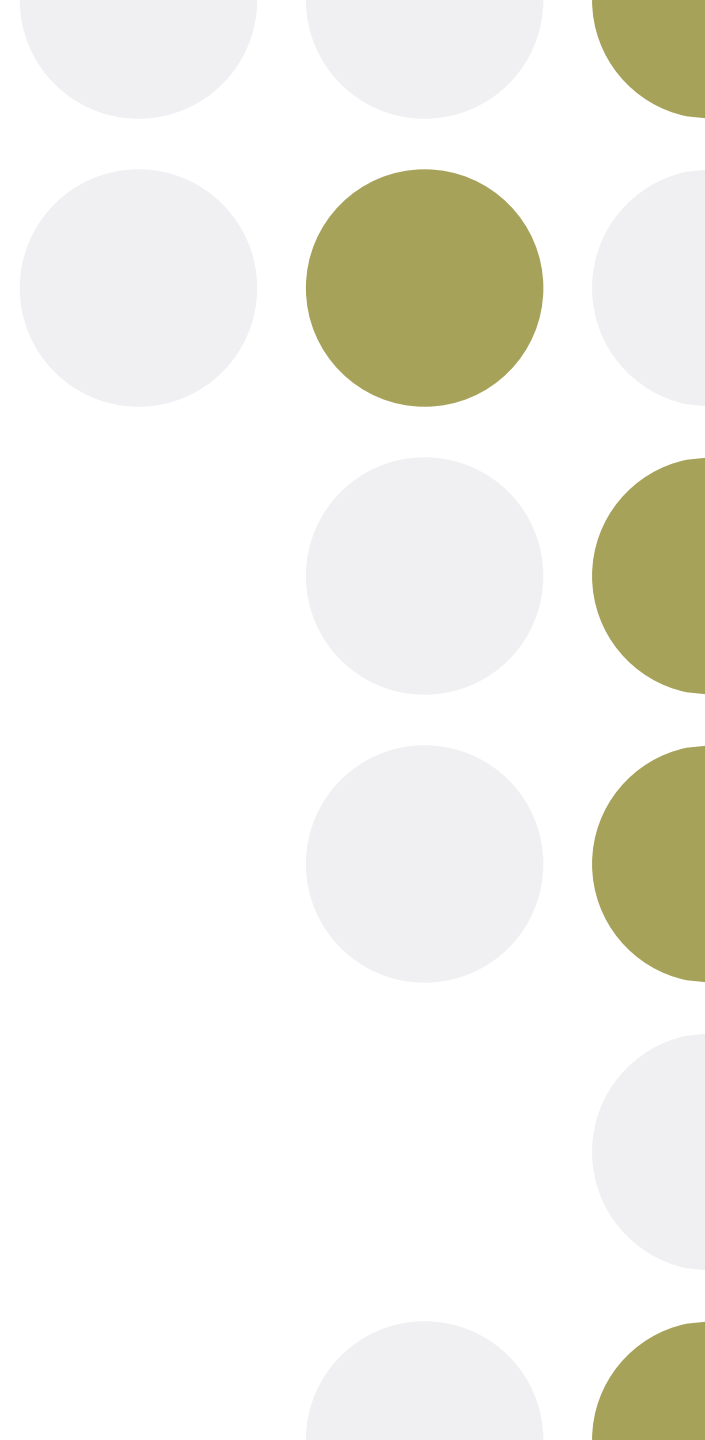
- Épreuves ministérielles réussies
- Augmentation de la fréquence des résolutions de problème en classe
- Travail important de concertation lors des ateliers parents pour l'arrimage de nos pratiques pédagogiques et évaluatives

Bien-être physique et psychologique des élèves

- Aucun événement de violence et un seul relié à l'intimidation en 22-23
 - Nombre minime de suspensions
 - Ateliers de la psychoéducatrice dès la maternelle au sujet des habiletés sociales
 - Mise en place du Club des Chanceux
-

Évaluation du plan de lutte

- Enseignement de techniques de résolution de conflits (communication non-violente)
 - Multiplication des surveillances sur la cour
 - Conseils de classe
 - Ateliers de fonctions exécutives
 - Club des Chanceux (les temps de pause structurés pour l'enseignement des comportements attendus sur la cour)
-



Engagement des familles

Éléments nécessaires à l'essor de notre école:

- Objectif numéro 1 cette année: construction d'une communauté alternative
 - retour des cafés-rencontres
 - retour des activités familiales à l'extérieur de l'école
 - Présence en classe (20 heures) = soutien direct à l'élève
 - Présence hors classe (10 heures) = soutien à la communauté
 - Support entre les familles (groupe Facebook)
 - Mentorat
 - Engagement régulier et fiable
 - Document *Engagement et Participation des familles à la vie de l'école* à remettre signé avant le **18 septembre 15h00**
-

Les façons de s'impliquer à l'école

Ni coéducation/ Ni implication

Rencontre style 3 à 5 pour les nouvelles familles
Assister aux activités familiales (ex. : Pique-nique)
Venir voir le projet de son enfant
Assister au spectacle de l'école

Participer, siéger ou assister au conseil d'établissement

Activités
parascolaires

Comités

Découpage

Plastification

Photocopie

Construction

Levée de fond

Aménagement cour
d'école

Implication en dehors du temps de classe (10h)

Rencontres Répaq

Café rencontre

Participation et
organisation des
fêtes (kermesse,
carnaval,
déjeuner de Noël, etc.)

Tâche ménagère

Affichage de
projet

Achat et
préparation
d'atelier

Implication en classe (20h de jour)

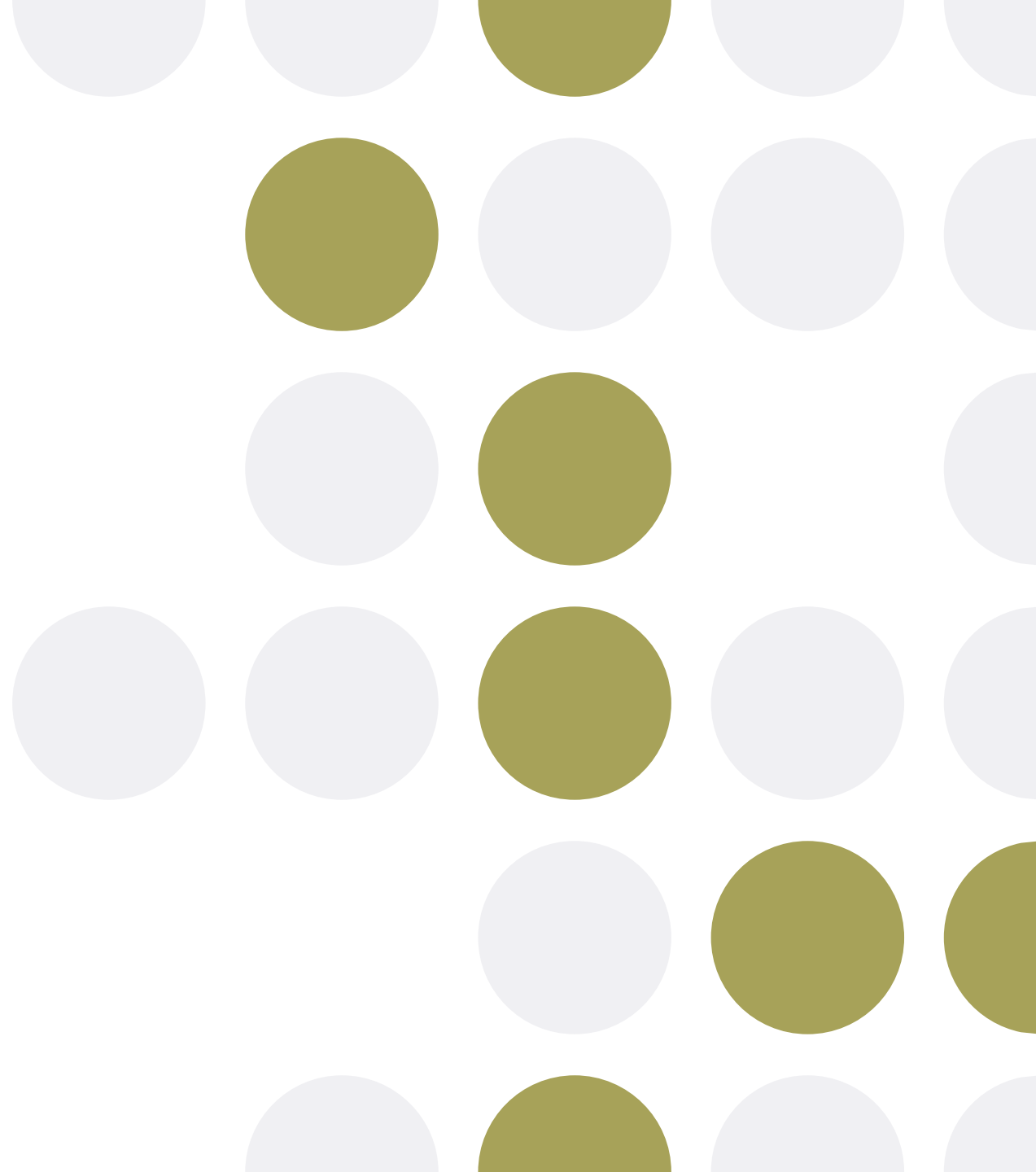
Aide en classe
Ateliers de parents
Bibliothèque
Parlement scolaire
Comités d'élèves
Sortie éducative
Radio étudiante
Accompagnement projet élève
Covoiturage lors de sortie

Rencontres obligatoires :

- Rencontre de parents de septembre

Fonctionnement des comités

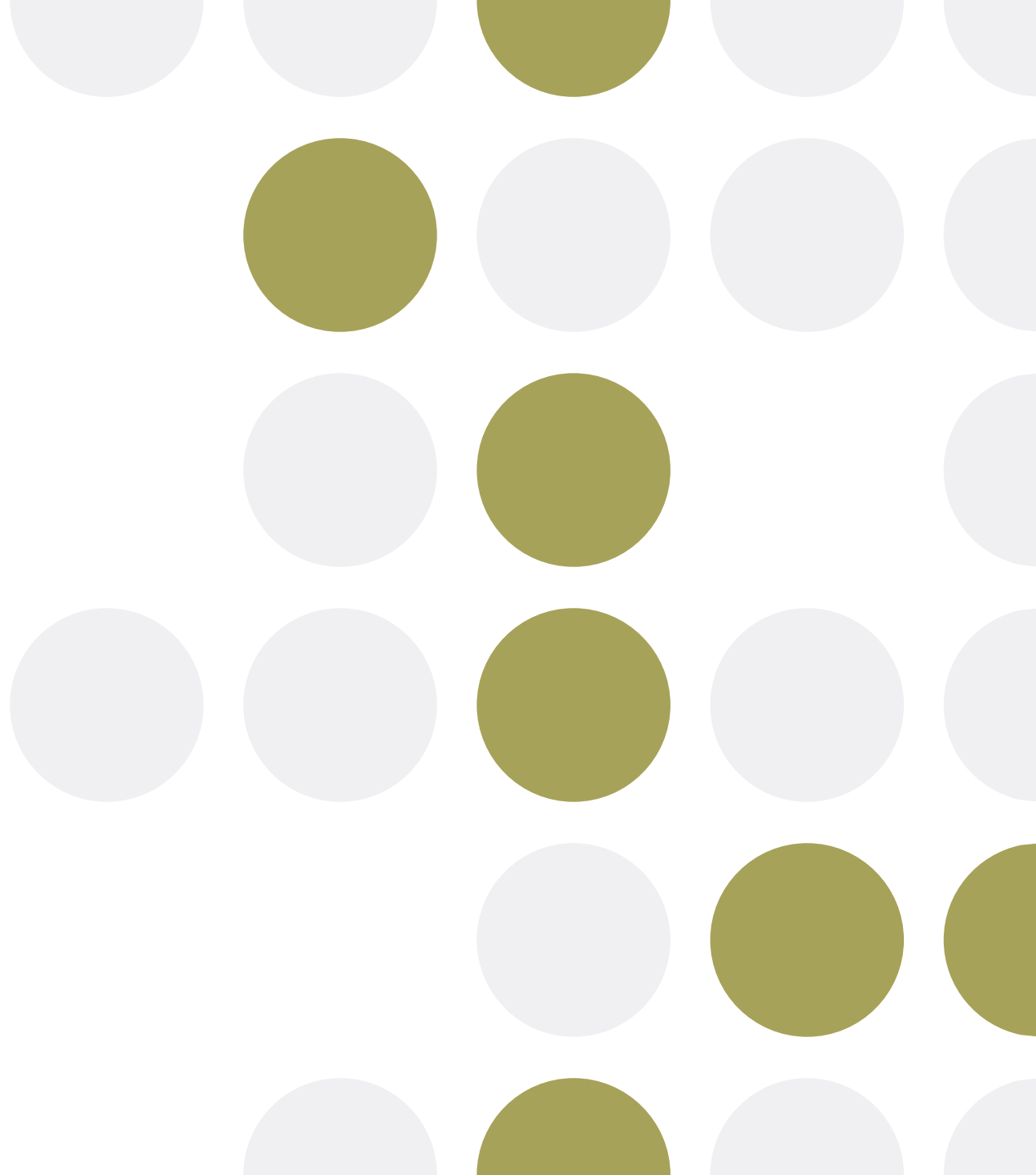
- Financement
 - Co-éducation
 - Pédagogique
 - Admission
 - Communication
 - Sports
-



Journées pédagogiques écoles

29 avril 2024

7 juin 2024



Le conseil d'établissement

- Rôles et fonctions du CÉ
 - Le comité de parents au CS
 - Organisme de participation des parents
 - Procédure d'élection
 - Mandat de 2 ans
 - 2 postes sont disponibles
 - Lien avec le RÉPAQ
-

Période de questions

Levée de l'assemblée

Clarifications:

- ✓ Nous inciterons vos enfants cette année à changer de vêtements pour le cours d'éducation physique. Nous vous proposons de mettre un sac de vêtements de sport propres
-

